



Avis d'appel public à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

SAN Marne la Vallée/Val Maubuée, 5 place de l'Arche Guédon à Torcy, Contact : responsable service marchés, à l'attention de M. Kimpala, F-77207 Marne-la-Vallée Cedex 1. E-mail : marches@san-valmaubuee.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://valmaubuee.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://agysoft.marcoweb.fr>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://agysoft.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SAN Val Maubuée, 5 place de l'Arche Guédon à Torcy, Contact : responsable service marchés, à l'attention de M. Kimpala, F-77207 Marne-la-Vallée Cedex 1. Tél. (+33) 1 60 37 24 44. E-mail : marches@san-valmaubuee.fr. Fax (+33) 1 60 37 24 34. Adresse internet : <http://www.valmaubuee.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

SAN Val Maubuée, 5 place de l'Arche Guédon à Torcy, Contact : secrétariat infrastructure, à l'attention de Mme Allano, F-77207 Marne-la-Vallée Cedex 1. Tél. (+33) 1 60 37 24 60. E-mail : infrabat@san-valmaubuee.fr. Fax (+33) 1 60 37 24 34. Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SAN Val Maubuée, 5 place de l'Arche Guédon à Torcy, Contact : secrétariat service marchés, à l'attention de Mme Aurenge, F-77207 Marne-la-Vallée Cedex 1. Tél. (+33) 1 60 37 24 44. E-mail : marches@san-valmaubuee.fr. Fax (+33) 1 60 37 24 34. Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autre : syndicat intercommunal.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

Marché de maintenance des installations d'éclairage public sur le Val Maubuée.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : no01 Services d'entretien et de réparation.

Code NUTS .

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Marché de maintenance des installations d'éclairage public sur le Val Maubuée.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

50232100.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marché à bons de commande

Seuils annuels : mini 150 000 maxi 800 000 euros (H.T.).

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du : 6 août 2012. Jusqu'au : 5 août 2013.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Avance forfaitaire contre remise d'une garantie à première demande.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régulent :

Financement sur fonds propres.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

l'offre peut être présentée par une entreprise seule ou par un groupement. Le groupement sera conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du cmp
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à 4 du code du travail
- noti 2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (à fournir au stade de l'attribution)
- dc1
- dc2.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclarations appropriées de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :
Ouvverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations. Pondération : 50.
2. valeur technique. Pondération : 40.
3. délais d'intervention. Pondération : 10.

IV.2.2) Enchère électronique :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
12VOI001.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
11 mai 2012 - 12:30.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 mars 2012.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle - case postale 8630 , F-77008 Melun Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R 551-1 du code de justice administrative (Cja), à tout moment avant la conclusion du contrat.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du CJA dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

30 mars 2012.